



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DIMANCHE 25 OCTOBRE 2009 à MONTBIZOT**

Clubs présents : Bessé sur Braye, Boëssé le sec, Bonnétable, Champagné, Changé, COC Château-du-Loir, RC Château-du-Loir, Fyé, La Bazoge, La Ferté-Bernard, La Flèche, La Chapelle Saint Aubin, ASPTT Le Mans, CCL Le Mans, CSCM Le Mans, CTS Le Mans, Loué, Malicorne, Mamers, Montbizot, Nuillé-le-Jalais, Parigné l'Évêque, Saint Corneille, Saint Cosme en Vairais, Sillé le Guillaume, Spay, Saint Pavace, Téloché, Tuffé, Verneil le Chétif, Yvré l'Évêque, et Georges Lebesle représentant les membres individuels.

Clubs absents avec pouvoir : Dollon, Fresnay, Lhomme

Clubs absents : La Suze, Le Lude, Tourisme et Aventure Le Mans.

Gérard Lesourd donne la parole à Olivier Élie, président du club de Montbizot qui exprime son plaisir d'accueillir les délégations des clubs et les personnalités présentes. Il fait un bref historique de son club et souligne le nombre important de féminines.

François Porcheron, secrétaire,

1. rappelle l'ordre du jour de cette assemblée générale :

- Rapport moral par le président
- Rapports des commissions
- Rapport du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Adoption des rapports et décisions
- Présentation du budget prévisionnel 2010
- Élection des membres cooptés
- Pause
- Résultats du concours photo et des challenges
- Remise des récompenses
- Questions diverses
- Allocutions des personnalités
- Pot de l'amitié offert par la municipalité de Montbizot.

2. Indique les personnalités excusées : M. Le Mener, député ; M. D. Lamouller, président FFCT ; M. C. Bullot, président CoDep 53 ; M. G. Le Du, président du CoDep 44 ; M. R. Guyet, président du CoDep 49 ; M. B. Baudoin, président du CoDep 85, M. S. His, M. J.-M. Geveaux, M. J-P Moreau, président du CDOS ; M. N. Glinche, M. Buzens, Jeunesse et Sport ; M. A. Porteboeuf, président de la F.D. de Randonnée pédestre ; Mrs D. Perrin et C. Sabardin, du CoDep du Tourisme de la Sarthe

3. signale que sur 37 clubs, 31 sont représentés et 3 ont donné un pouvoir. La participation est de 84 %

4. sollicite quatre volontaires pour le dépouillement des votes. Alain Thureau, Isabelle Dabout, Pierre Genetay et Mireille Touchard.
5. Présente la feuille intitulée « **année 2010 – composition du bureau** ». Chaque club, après son AG et la réunion qui la suit, doit lui renvoyer pour indiquer la composition du nouveau bureau et la liste des délégués (sécurité, formation, tourisme, jeunes, photo). Il insiste pour que les clubs désignent **les mêmes personnes** (correspondants, délégués...) **à la Fédération et au CODEP**, le fichier de la Fédé (GILDA), s'il est à jour, devant devenir le fichier de référence. Ce formulaire, en cas de perte, peut être téléchargé sur le site du CODEP : <http://www.ffct.org/> . Les clubs sont invités à y joindre le compte rendu de leur assemblée générale.

## Rapport du président, Gérard LESOURD

Chères Présidentes, Présidents, et Amis Cyclos

Merci à tous d'être venus à cette Assemblée Générale Ordinaire qui se tient cette année à Montbizot. Nous remercions vivement ce club pour la qualité de son accueil et de l'organisation de cette Assemblée Générale qui marque la première année de l'Olympiade. Ces remerciements s'adressent également à Monsieur le Maire, Monsieur Alain Besnier, mais aussi au Conseiller Général Monsieur Yannick Rebré, également conseiller municipal, qui contribuent à la réussite de cette AG.

Merci à Michel Deschamps, Président de la Ligue des Pays de la Loire, et à Monsieur Christian Huort de la commission « Relations avec les structures » de la Fédération Française de Cyclotourisme d'être parmi nous aujourd'hui.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, je voudrais que notre pensée s'oriente vers quelqu'un qui était parmi nous l'an dernier et que nous regrettons beaucoup.

Jean Pierre GUILLOT nous a quittés le 7 août dernier, et nous devons aujourd'hui lui rendre hommage pour son dévouement au cyclotourisme et sa simplicité dans ses rapports avec nous tous. Personnellement, Jean Pierre m'a soutenu dans mon engagement au poste de président et je le remercie de sa confiance.

Nous n'oublierons pas non plus notre ami Guy Richard, licencié indépendant, mais néanmoins appartenant à notre grande famille des cyclotouristes, décédé lors d'une sortie vélo entre copains, début septembre.

La vie continue néanmoins, et nous allons vous présenter nos rapports sur cette année écoulée et nos objectifs pour l'année à venir.

Les activités 2009 vous seront présentées par chaque responsable de commission.

### RAPPORT MORAL :

Avant de vous présenter le rapport de l'année, je souhaite rappeler les conditions dans lesquels notre bureau a été constitué, certains parmi vous n'étant pas présents l'an dernier à l'Assemblée Générale d'Yvré l'Évêque.

Un petit rappel des faits :

Nous étions quatre candidats pour accepter un rôle au comité départemental.

Faute de volontaire au poste de président, j'ai accepté cette fonction, avec inquiétude due à mon manque d'expérience, n'étant pas membre du CoDep précédemment.

Malgré le peu d'élus, notre élection fut validée, avec pour objectif de trouver des bénévoles pour compléter le comité directeur.

A ce jour nous sommes 10 représentants plus 6 participants aux commissions et 2 censeurs aux comptes. Nous allons donc devoir aujourd'hui élire ceux qui nous ont rejoints en cours d'année et qui se sont impliqués avec autant de dévouement que les élus de l'AG 2008.

Merci à tous, élus et cooptés, pour votre travail et votre engagement au service des autres.

Merci pour m'avoir soutenu dans cette tâche très prenante mais également très attachante, de président départemental.

Nous avons dû découvrir le fonctionnement d'un comité, ses rapports avec les administrations, la ligue, la fédération, les collectivités et le plus important avec ses clubs et licenciés. Nous avons fait de notre mieux au cours de cette première année de mandat. Malgré ce handicap, nous avons enclenché des actions qui doivent vivre et se développer dans les prochaines années. Nous en reparlerons plus tard.

Croyez que nous ferons toujours de notre mieux, avec les moyens dont nous disposons, pour vous aider dans la gestion de vos clubs.

Le comité départemental doit, dans ses objectifs, s'appuyer sur le projet fédéral 2009-2012. Il me semble réaliste de pouvoir dire en 2012 que le cyclotourisme c'est :

L'amitié, la convivialité, la tolérance, le désintéressement et la démocratie, dans le respect de l'éthique, de la réglementation et de l'environnement.

Pour arriver à ce résultat il y a un besoin de structures, comme la nôtre, pour vous accompagner techniquement et pour le développement de notre activité sur la région.

Nous devons également avoir des clubs motivés pour accueillir des nouveaux pratiquants et notamment des familles et des jeunes.

Nos organisations doivent être de qualité en s'inscrivant dans le développement durable.

Nous devons être en étroite collaboration avec toutes les institutions en lien avec la nature et qui contribuent à la structuration du vélo en France.

C'est pourquoi nos priorités qui vont vous être développées par chaque responsable de commission, sont axées sur les jeunes, le développement du VTT, la formation, le tourisme, les féminines, les handicapés.

Pour mener à bien ces actions nous avons besoin de votre concours, ainsi que des aides financières des administrations et des collectivités.

Je remercie le Conseil Général de la Sarthe qui nous accorde une subvention de 3750€ pour le plan de développement du cyclotourisme sur la période 2009-2012 et la Direction départementale Jeunesse et Sport pour la subvention CNDS obtenue, qui se chiffre à 3325€ pour réaliser nos objectifs de l'année.

Je regrette qu'en dehors du Codep, seuls deux clubs aient établi une demande de subvention. La complexité des dossiers semble repousser les trésoriers, et là aussi nous sommes qualifiés pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

Les chiffres :

L'on peut noter une exceptionnelle stabilité de tous nos effectifs.

Il y a aujourd'hui 37 clubs en Sarthe, même nombre que l'an dernier, avec 1 club en plus l'Union Vélocipédique Fresnoise et un en moins, Culture Sports et Loisirs de Sargé.

Le département compte 1721 licenciés FFCT +3, dont 30 membres individuels -4

1360 hommes -13, 361 femmes +16,

44 jeunes de moins de 25 ans +2, 17 jeunes en écoles cyclos +0,

1106 adultes +1, 269 familles 1<sup>er</sup> adulte +3, 250 familles 2<sup>eme</sup> adulte -1, et 35 familles enfant-2.

Les Ecoles Cyclos sont au nombre de deux : Les cyclos Lhommois 7 jeunes et l'Association Cyclo et Vtt de Sillé le Guillaume 10 jeunes

Une structure d'accueil est recensée à ce jour : Les Cyclos de Verneil 17 jeunes

Nous devons travailler au recensement des associations de cyclotouristes, non fédérées à ce jour, et les encourager à rejoindre notre fédération. Un potentiel existe, à nous de trouver les arguments.

DATES A RETENIR :

Assemblée Générale de la ligue le 29 novembre 2009 à COUERON

Assemblée Générale de la fédération les 5 et 6 décembre 2009 à CAEN

Réunion des clubs le 29 janvier 2010 à Changé

Assemblée Générale du CoDep le 7 novembre 2010 à Malicorne

Je vous remercie tous de votre attention et vous souhaite une bonne fin d'année.

Je tiens à remercier les personnalités qui nous ont fait le plaisir de leur présence parmi nous.

Le repas de clôture aura lieu au restaurant de Madame LEFFRAY Marie-Rose au Carrefour à Teillé.

Bon appétit.

## **COMMISSION DES FEMININES par Monique Frèrejacques**

Grâce à la création d'une Commission des féminines, mise en place par le CODEP, nous avons créé pour cette première année un Challenge individuel, et avons organisé une Randonnée réservée exclusivement aux féminines.

Le but de cette commission est de faire participer le plus grand nombre de femmes (jeunes et moins jeunes) à un maximum d'organisations départementales. Sachez que le Département compte 356 cyclotes, et que certains clubs n'en possèdent pas. Montrer aussi que la pratique du vélo peut-être un instrument de loisir et de découverte accessible à toutes.

### **Randonnée du 14 juillet intitulée « Balade des féminines » :**

Pour cette année de lancement, la participation a été honorable avec une quarantaine de participantes et 13 clubs représentés dont une hors département.

Le départ était donné de SPAY, en formant 3 groupes de niveau, pour rejoindre MALICORNE sur une distance de 36 km, puis une boucle de 40 km était proposée aux plus aguerries. Vers 12 h 30, toutes réunies, et après une série de photos-souvenirs avec la Presse, nous avons partagé un pique-nique au bord de la Sarthe. Là, ce fut un moment très agréable avec beaucoup de simplicité, d'amitié, de convivialité, et déjà des projets pour la sortie de l'année suivante. A 14 h, nous avons programmé une visite au Musée de la Faïence, visite suivie et appréciée. A 15 h, nous repartions de MALICORNE pour un circuit final de 29 km jusqu'à SPAY où le Club avait préparé et offert un pot de l'amitié.

Un grand merci au Club de SPAY pour son accueil (point de départ et d'arrivée) et au Club de MALICORNE pour son accueil pique-nique et la visite du Musée.

Toutes les participantes ont souhaité le renouvellement de cette balade. Il faut dire que le beau temps a favorisé la réussite de cette première édition.

### **Challenge féminin :**

La Commission a créé ce Challenge individuel pour fidéliser nos licenciées aux randonnées départementales, et récompenser toutes celles qui ont accompli au moins une rando inscrite au calendrier, et qui ont retourné leur carton tamponné. Le règlement du Challenge était le suivant :

- il est réservé aux féminines licenciées FFCT
- il est valable du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre
- les féminines doivent faire tamponner le carton vert, distribué en début de saison, par le club organisateur
- les cartons devaient parvenir au CODEP avant le 15 octobre
- les récompenses remises au cours de l'A.G. du 25 octobre

Il va de soi que ce n'est pas une compétition mais, néanmoins, pour inciter à faire plus de randonnées, nous avons décidé de récompenser toutes les féminines qui ont retourné leur carton, et plus particulièrement celles qui ont eu le plus de participations.

### **Prévisions 2010 :**

Le Challenge est reconduit sur le même principe.

La Randonnée du 14 juillet est également reconduite. Lors de la 1<sup>ère</sup> édition, nous avons demandé aux participantes leur avis sur le choix de la date. La grande majorité d'entre elles a opté pour cette même date, sachant que le calendrier départemental est déjà fourni.

Le départ aura lieu d'YVRE L'EVEQUE. Le Club, dont le Président Denis GOUPIL ici présent, est d'accord pour nous accueillir (départ et arrivée) – merci Denis. Le lieu du pique-nique n'est pas encore arrêté, nous pensons vers Bonnétable avec probablement la même formule, chacune apporte son repas. On nous a suggéré un petit circuit autour du pique-nique, nous y travaillons. Les distances seront sensiblement les mêmes que cette année, à savoir : environ 35 km aller + 40 km variante dont on intègre une boucle de 20/25 km + 25 km retour, soit une centaine de km.

D'autres idées sont en cours.

Je vous remercie de votre attention.

## **LE TOURISME par Michel BELLOT**

Le projet « SARTHE À VÉLO » que nous vous proposons, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, a pour mission de :

- promouvoir le cyclotourisme
- faire découvrir la Sarthe, à vélo, au plus grand nombre
- coordonner et qualifier les acteurs (tourisme, hébergement, vélocistes)

Quels sont nos objectifs ?

- **Disposer d'une base de données** pour l'ensemble du département centralisée et pérenne (mise à jour) des circuits touristiques, enrichie des informations s'y rapportant
- **Recenser** tous les circuits sous un même format
- **Intégrer nos circuits** dans un schéma vélo départemental et régional existant ou projeté
- **Promouvoir et diffuser** nos circuits et les informations au plus grand nombre : adhérents de la fédération mais aussi grand public pour attirer les familles

Comment constituer une base de données?

- En travaillant en collaboration avec les structures existantes : les clubs, le comité départemental du tourisme, la ligue des Pays de Loire, la Fédération
- En nommant des référents : un par pays touristique :
  - Pays du Mans : Alain Paimparé (ASPTT Le Mans)
  - Pays d'Alençon et du Saosnois : Jean-Louis Charrier (Mamers)
  - Pays de la Haute Sarthe : Gilbert Bellier (Fyé)
  - Pays du Perche sarthois : Emile Le Floch (La Ferté Bernard)
  - Pays de la vallée du Loir : Bernard Migot (La Flèche)
  - Pays de la vallée de la Sarthe : Maurice Bernard (Malicorne)
- En appliquant le modèle conceptuel de transmission des données proposé par la Fédération (format GPX sur fond de carte IGN)
- En s'engageant sur la mise à jour des circuits et des informations

Conçue pour toutes celles et ceux qui souhaitent percer l'âme de notre département à vélo, la cartographie recense un ensemble de 30 circuits répartis sur l'ensemble du département. (Carte sur le site du CoDep)

Ils sont tracés sur des routes à faible circulation (- de 1000 véhicules /jour) et regroupent villages et sites touristiques mais aussi les informations et renseignements nécessaires à la pratique facile du vélo, seul ou accompagné.

Objectif final de ce projet « La Sarthe à Vélo »

- o Toutes les informations seront visibles sur une seule et même page web interactive
- o Il sera possible d'y accéder à partir du site internet de notre CODEP, du CODEP du Tourisme, de la FFCT
- o Les recherches se feront à partir de rubriques et de sous-rubriques proposées
- o En fonction des requêtes, les éléments demandés sont géolocalisés sur la carte

Avancement du projet.

- ❖ Les circuits (30 au total) sont tracés, validés et numérisés
- ❖ Les codifications des parcours sont réalisées
- ❖ Les fiches descriptives sont en cours de réalisation
- ❖ Mise en ligne de 14 circuits en fin 2009, début 2010
- ❖ Lancement global au salon de la Randonnée Nature en mars 2010.

## LE CALENDRIER par Gérard COSME

Bonjour chers amis cyclotouristes,

Une nouvelle olympiade commence, je remercie les clubs ainsi que les membres de mes commissions de m'avoir fait confiance pendant ces 4 années.

Un projet est terminé le Tour de la Sarthe Cyclotouriste FFCT. Il a été Labellisé cette année, comme promis en 2008. Je remercie les personnes qui m'ont donné de leur temps pour finaliser les documents.

### COMMISSION CALENDRIER

Je remercie les cyclotouristes Sarthois qui ont participé aux différentes manifestations organisées par les clubs, ainsi que les clubs pour leurs différentes organisations (VTT, Route, Brevet). Pour 2010, le calendrier est aussi complet que les autres années, un grand bravo aux organisateurs.

Pour la plaquette 2009, je remercie les annonceurs.

### Calendrier 2010

Celui-ci est sur le site du CODEP.

### Brevet Randonneur Mondiaux Qualification Paris Brest Paris

2007 : participation record au P.B.P qui devient difficilement gérable. Abandons en grand nombre. C'est pourquoi en 2011 le nombre d'engagés au Paris Brest Paris sera limité et ceci par pays participant. Un ordre de préférence sera mis en place. En premier lieu seront qualifiés les cyclos qui auront réussi un 1000 randonneur en 2010, puis ceux qui auront effectué un 600 et éventuellement un 400. Par contre ils seront quand même obligés d'effectuer la série complète en 2011.(200-300-400-600).

Pour faciliter la participation des Sarthois à cette grande épreuve, les cinq brevets randonneurs vous seront proposés par les clubs de la Ferté Bernard, Fyé, Changé et CCL Le Mans.

Vous espérant nombreux à ces différents rendez-vous.

**Jean François Guichard** membre de la commission calendrier et responsable des Brevets

### Plaquette 2010.

Pour la plaquette 2010, je fais se nouveau appel aux annonceurs en espérant qu'ils répondent favorablement. Si vous en connaissez de nouveaux, veuillez me le faire savoir assez rapidement.

*En cas de modification sur une plaquette, me faire parvenir la nouvelle version par courriel avant le 10 décembre 2009.*

## BILAN DES ORGANISATIONS 2009

Bonne participation aux organisations proposées par les Clubs Sarthois sauf pour la journée du patrimoine. Je pense que les membres des Clubs ne connaissent pas le mot Cyclotourisme et Tourisme. Cela est plutôt en désaccord avec notre stratégie Fédéral.

date	Nom	Club organisateur	FFCT	Autres	Marche	Total
<b>Trans'Sarthe VTT 2009</b>						
25.11.2008	11ème escapade du Téléthon	Boëssé le Sec	23	145		
8.02.2009	La 5ème Volnaysienne	Champagné	47	*	*	*
13.03.2009	La Piste des Chevreuils	La Flèche	192	575	467	1234
30.03.2009	La 8ème Trans'Auvours	ASPTT + CSA 2ème RIMA	155	485	240	880
13.04.2009	Loir et Bercé	COC Château du Loir	*	*	*	*
21.05.2009	La Piste du Roussard	La Bazoge	56	194		250
5.07.2009	Les 5 coteaux + Raid	COC Château du Loir	*	*	*	*
13.09.2009	La Bonnétablienne	Bonnétable	28	360	75	463
4.10.2009	11ème circuit des Bruyères	Champagné	75	282	129	486

<b>Randonnées VTT 2009</b>						
8.03.2009	Randonnée Nature	Parigné l'Evêque	*	*	*	*
24.05.2009	Randonnée "La Pomme de Pin"	Verneil le Chétif	*	*	*	*
7.06.2009	7ème randonnée des 3 Vallées	Bessé sur Braye	9	39		48
14.06.2009	Rando La Cornélienne	St Corneille	*	*	*	*
21.06.2009	Tout Château à Vélo	RC Château du Loir	30	93		123
6.09.2009	Vélo pour Tous au Mans	ASPTT et CCL Le Mans	22	248		270

<b>Randonnées Route 2009</b>						
8.03.2009	Randonnée Nature	Parigné l'Evêque	*	*	*	*
13.03.2009	La Piste des Chevreuils	La Flèche				
22.03.2009	Rando "La Capellaubinoise"	La Chapelle Saint Aubin	*	*	*	*
5.04.2009	Rando "La Cheminote"	CSCM Le Mans	277	34		311
12.04.2009	Brevet et rando "Les 7 cols sarthois"	Fyé	91	58	9	158
19.04.2009	La Changéenne	Changé	*	*	*	*
26.04.2009	Rando "L'Yvréenne"	Yvré l'Evêque	186	14		200
1.05.2009	Rayon sarthois Le Mans - les Avaloirs	CSCM Le Mans				
	Rando		12			
	1/2 Rayon		149	16		
	Rayon		178	44		399
10.05.2009	Rando "La Cyclo Fertoise"	La Ferté Bernard	72	20		92
17.05.2009	L'Entre-côtes du Saosnois	Mamers	132	21		153
7.06.2009	7ème randonnée des 3 Vallées	Bessé sur Braye	98	19		117
21.06.2009	Tout Château à Vélo	RC Château du Loir	107	41	50	198
14.07.2009	1ère Balade des féminines	CoDep72+Spay et Malicorne	39	3		42
6.09.2009	Vélo pour Tous au Mans	ASPTT et CCL Le Mans	268	95		363
19.09.2009	Fête du Patrimoine au Mans	CCL Le Mans	*	*	*	*
20.09.2009	Fête du Patrimoine à Fyé	Fyé	21	11		32
26.09.2009	Rayon sarthois Le Mans - Tours	Téloché				
	Rando		20	16		
	1/2 Rayon		144	17		

		Rayon	111	36		344
27.09.2009	Les Virades de l'Espoir	Boëssé le Sec	*	*	*	*

Les brevets						
15.03.2009	Brevets 50 et 100 km	Montbizot	167	34		201
4.04.2009	Brevet Audax 200 km	Changé	77	3		80
10.04.2009	Brevet Audax 100 km	Changé	83	15		98
6.06.2009	Brevet Audax initiation de 100 km	Changé	27	1		28
20/21.06.2009	Brevet Audax 600 km	Changé	22	0		22

\*Renseignements non fournis par le club organisateur

## Les Rayons sarthois par Denis GOUPIL

Aujourd'hui trois rayons de la série 2008-2011 se sont déroulés. L'ASCA en organisant « l'Océane » a lancé cette série de 7 rayons allant de Septembre 2008 à Septembre 2011. Ils furent suivis par Les Cheminots du Mans « Les Avaloirs » et Téléché « Le Mans-Tours ». Les résultats de ces randonnées sont :

- L'Océane : 163 participants 78 pour le rayon 85 pour le ½ rayon
- Les Avaloirs : 387 participants 222 pour le rayon 165 pour le ½ rayon
- Le Mans-Tours : 344 participants 147 pour le rayon 161 ½ rayons et 36 randonneurs

En regardant les résultats, on constate que le club de Téléché en organisant son rayon un samedi n'a pas été pénalisé, et n'a donc subi aucun préjudice. A méditer pour l'avenir.

Les quatre rayons à venir sont :

- ❖ 1<sup>er</sup> Mai 2010 « Le Dunois » organisé conjointement par Yvré-l'Evêque et la Ferté Bernard
- ❖ 19 Septembre 2010 « Le Rabelaisien » organisé par Changé
- ❖ 1<sup>er</sup> Mai 2011 « Le Mans-Perseigne » organisé par La Bazoge
- ❖ Septembre 2011 « Le Mans-Angers » organisé conjointement par le Cyclo Spay et les

Randonneurs du Loir.

Je rappelle qu'un challenge récompense ceux et celles qui auront le plus de participations pendant cette série :

- 🏆 Rayon d'or pour 7 participations ½ rayon d'or pour 7 participations
- 🥈 Rayon d'argent pour 6 participations ½ rayon d'argent pour 6 participations
- 🥉 Rayon de bronze pour 5 participations ½ rayon de bronze pour 5 participations

## Le VTT par Joël ROUAULT

Le calendrier comporte cette année 18 manifestations VTT.

La Trans'Auvours sera la randonnée sarthoise comptant pour le challenge VTT des Pays de Loire.

La Bonnétablienne sera la 1<sup>ère</sup> Verte Tout Terrain en Sarthe.

Le critérium départemental VTT jeunes se déroulera à Bonnétable le 14 mars 2010.

Le VTT est une des priorités du Comité départemental de Cyclotourisme de la Sarthe.

Il concerne une population de plus en plus nombreuse, de tous âges et de toutes conditions. L'activité du vélo tout terrain à la Fédération Française de Cyclotourisme se développe dans le cadre de la randonnée, de la découverte et du loisir.

Les structures offrent au niveau local la découverte de ce sport nature pour tous et proposent d'initier et de perfectionner les pratiquants dans l'ambiance amicale du club qui les accueille.

Le Comité Départemental de la Sarthe souhaite développer et rassembler les passionnés de cette activité et encourage tous les participants indépendants à rejoindre un club FFCT en offrant la première licence à tout nouvel adhérent.

## Challenge VTT des Pays de la Loire

1 <sup>er</sup>	<b>Bonnétable</b>	<b>254 pts</b>
2 <sup>ème</sup>	Couëron	100 pts
3 <sup>ème</sup>	Champagné	76 pts
4 <sup>ème</sup>	Sillé le Guillaume	51 pts
5 <sup>ème</sup>	Verneil le Chétif	14 pts

## Les Jeunes par Gérard LESOURD

Un gros effort doit être fait pour l'accueil des jeunes dans nos clubs. C'est la pérennité de ceux-ci qui est en jeu. Un jeune de moins de 18 ans qui veut prendre une licence pour faire de la route ou du vtt doit être le bienvenu et être entouré de tous les égards. Il faut seulement s'assurer qu'il est apte à rouler dans un groupe et le faire encadrer par des cyclos confirmés, ce qui ne manque pas dans nos clubs. Une autorisation des parents est nécessaire et le certificat médical comme tout nouveau licencié.

Pour certains d'entre vous qui auraient une âme de formateur, les écoles Cyclo peuvent accueillir les enfants à compter de 8 ans. Je vous invite à venir voir le critérium VTT qui se déroulera à Bonnétable le 14 mars 2010, vous y apprendrez plein de choses.

Bilan 2009 :

Afin d'encourager l'intégration des jeunes, une subvention de 20€ par jeune de moins de 20 ans a été versée aux clubs, soit un coût pour le CoDep de 1100€.

Les clubs ont également reçu une indemnité de 10€ par jeunes, pour les déplacements des critères, hors département.

Enfin, l'organisation de la semaine nationale jeunes à Bourbon Lancy a coûté 610€, en remboursement de frais.

Comme on peut le constater, le plus gros effort financier du CoDep, est en faveur des jeunes. Aux clubs de relayer notre volonté de rajeunir nos effectifs et de s'entourer d'un esprit dynamique.

Les manifestations 2009 :

Critérium départemental VTT à Verneil le Chétif, critérium départemental route à Vihiers (49), critérium régional VTT à Sillé le Guillaume, Critérium régional route à Noyant.

La semaine nationale et européenne des jeunes a eu lieu à Bourbon Lancy en Saône et Loire du 5 au 12 juillet, dans une excellente ambiance. Les représentants sarthois ont obtenu de bons résultats :

Jonathan Touchard 6ème en vtt, Nicolas Touchard 6ème en route, Dany Vallée, 17ème en route. Bravo à ces jeunes.

La prochaine semaine nationale et européenne jeunes de 2010 aura lieu à St Paul trois Châteaux dans la Drôme.

## LA FORMATION par Michel BELLOT

Au cœur de nos préoccupations au sein du CoDep, qui plus est l'année où notre fédération propose un nouveau plan.

Pourquoi un nouveau plan de formation en 2009 ?

Pour répondre aux attentes des stagiaires :

- passer moins de temps en salle, souvent à voir et revoir les mêmes choses, sur des diapositives,
- et faciliter l'ouverture d'une école de Cyclo.

Désormais le stagiaire passera plus de temps sur son vélo. Le volume horaire a été réduit, sans pour autant diminuer la somme des compétences et il a fallu mettre en place une formation de terrain.



Elle commencera, systématiquement, par le stade « animateur club » d'une durée de 2 jours, le stade initiateur sera atteint avec un complément de 2 jours. Un 5<sup>ème</sup> jour, spécifique, permettra à l'initiateur d'ouvrir une école et de passer une nuit avec un groupe de jeune. Il n'est plus nécessaire d'atteindre le monitorat.

Au sein de la commission formation de la ligue, nous avons décidé d'appliquer, dès 2010, les orientations fédérales, pour, à court terme nous orienter vers une formation à la carte et de qualité pour tous.

Je disais, en préambule, que la formation était au cœur de nos préoccupations pour 2 raisons :

- la première a trait à la formation des dirigeants, c'est-à-dire vous mesdames et messieurs les présidents, secrétaires et trésoriers (115 personnes),
- la seconde se rapporte à l'ensemble des éducateurs : animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeurs (33 personnes).

Ensemble, vous représentez une population de 150 personnes auxquelles il convient d'ajouter les responsables de commissions, voire nos bénévoles, et là nous nous adressons à 350/400 personnes.

Vous êtes les dépositaires du bon fonctionnement de nos clubs, mais aussi responsables, personnellement, en cas de manquement à obligation.

Quand on regarde la somme de compétences que vous devez maîtriser, aujourd'hui, pour accomplir votre tâche, en toute sérénité et sécurité, vous admettez, aisément, que l'on ne peut pas faire l'impasse sur la formation.

J'entends certains d'entre vous murmurer « Qu'est-ce qu'il nous bassine avec son discours, depuis le temps que l'on anime un club on connaît tout ça ! »  
Sauf que depuis l'origine de nos clubs, les règlements et l'environnement ont changé et évoluent en permanence.

Cela étant dit, regardons la réalité :

Commençons par les éducateurs.

Regardons les réalisations du plan de formation 2009.

Un seul mot : PAUVRE ! Jugez vous-même :

<b>SUIVI DES REALISATIONS 2009</b>			
<i>DATE</i>	<i>TYPE DE FORMATION</i>	<i>LIEU</i>	<i>RESULTAT</i>
10/11/01/2009	Initiateur Route et VTT	SEGRE	ANNULE 2 inscrits
21/22/02/2009	Initiateur Route et VTT	SEGRE	idem ci-dessus
07/08/03/2009	Initiateur Route et VTT	SEGRE	idem ci-dessus
24/25/01/2009	PSC1	ST HERBLAIN	Zéro inscrit de la sarthe, reporté en 2010
24/25/01/2009	Animateur Club	SILLE LE GUILLAUME	ANNULE 2 inscrits, réinscrits à MONTSEGRE(61)
14/15/03/2009	Recyclage Initiateur	COUERON	Zéro inscrit de la sarthe
28/29/03/2009	Animateur Club	GETIGNE	Zéro inscrit de la sarthe
21/03/2009	Mécanique Femmes	LHOMME	Réalisé 9 inscrits
30/31/05/2009	Pilotage VTT	ABBARETZ	Zéro inscrit de la sarthe, reporté en 2010
24/10/2009	Recyclage Initiateur	LHOMME	3 inscrits
24/25/10/2009	Moniteur VTT	CHALONNES SUR LOIRE	2 inscrits
01/02/11/2009	Moniteur VTT	CHALONNES SUR LOIRE	2 inscrits

a, ce sont les faits.

En ce qui me concerne, et, quand j'observe les remarques faites quand je sollicite les uns et les autres pour telle formation ou remise à niveau, je pense que nous arrivons au bout d'un cycle, et qu'il nous faut renforcer l'équipe avec l'apport de jeunes pour soulager les anciens qui œuvrent depuis de nombreuses années.

C'est dans nos clubs que nous devons les trouver.

Pour ce faire je vous propose 3 objectifs en cohérence avec le plan de formation de la ligue:

1. **Former**, au moins, un animateur club, par club, sur la période 2009-2012
2. **Poursuivre** l'actualisation des connaissances des éducateurs formés
3. **Détecter** et former 3 à 5 nouveaux éducateurs par an.

Comment fonctionner ?

Nous faisons, actuellement, un état des lieux de la formation dans nos clubs.

Vous avez reçu un tableau, que certains d'entre vous ont retourné dûment documenté, et j'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à me le retourner dans les meilleurs délais, et je vous en remercie.

À partir de ce document nous pourrions travailler, ensemble, club par club, à l'élaboration d'un plan global.

En attendant il nous faut poursuivre la mission et nous vous proposons le calendrier du plan 2010.

<b>CALENDRIER DE FORMATION 2010 EN SARTHE</b>					
<b>DIRIGEANTS/FORMATEURS ROUTE ET VTT</b>					
N°	DATE	LI EU	TYPE DE FORMATION	RESPONSABLE PEDAGOGI QUE	RESPONSABLE LOGI STI QUE
1	30-janv.-10	LE MANS	PSC1	CODEP 72	CODEP 72
2	6-févr.-10	LE MANS	Mise à niveau PSC1	CODEP 72	CODEP 72
3	13-févr.-10	LE MANS	Gestion comptable d'1 Club	Gérard LESOURD (CODEP 72)	CODEP 72
4	13-févr.-10	LE MANS	Informatique /InternetClub	Denis GOUPIL (CODEP 72)	CODEP 72
5	20-févr.-10	LE MANS	Sécurité	LIGUE PDL	CODEP 72
6	6 et 7 /03/ 2010	CHALONNES	Animateur Club	LIGUE PDL	CODEP 72
7	6-mars-10	LE MANS	Mécanique Homme	LIGUE PDL	CODEP 72
8	13-mars-10	LE MANS	Actual. des connaissances des capitaines de route	LIGUE PDL	AU COURS STAGE ANI MATEUR CLUB ?
9	2 et 3 /10/ 2010	CHALONNES	Animateur Club	LIGUE PDL	CODEP 72
10	16-oct.-10	LHOMME	Mécanique Femme	LIGUE PDL	CODEP 72
11	13 et 14 /11/ 2010	LE MANS	Initiateur	LIGUE PDL	CODEP 72
12	30-oct.-10	LHOMME	Mise à niveau Initiateur	Sebastien DUBOIS	CODEP 72
13	A déterminer	Délocalisé	Moniteur	LIGUE PDL	LIGUE BRETAGNE
14	A déterminer	LIGUE PDL	Mise à niveau Moniteur	LIGUE PDL	AU COURS STAGE ANI MATEUR

Il intègre les nouvelles orientations évoquées précédemment.

Ambitieux il est, mais il ne se fera pas par la seule volonté du délégué départemental à la formation. Je ne suis pas là pour vous contraindre, mais bien pour vous convaincre du bien fondé de ce plan.

Enfin la formation d'un animateur club par club. Pour quoi faire ?

- Procurer un savoir faire
- Organisation de manifestations
- Convivialité
- Intégration des nouveaux dans le groupe
- Bons contacts avec les institutions locales
- 

L'absence d'encadrant formé peut être source de faiblesses :

- Peu ou pas de diversité des pratiques
- Peur de s'engager
- Insuffisance de volonté et d'ouverture
- Communication extérieure insuffisante
- Sait accueillir mais pas retenir
- Manque de temps pour la formation
- Absence de local pour affirmer l'identité du club
- L'image véhiculée par certains pratiquants

24 millions de pratiquants en France dont 17 m° pratiquent, au moins, une fois par mois. 92% des cyclistes ont une pratique loisirs et tourisme pour « seulement » 8% qui ont une pratique sportive. Alors que nos clubs ont évolué vers une pratique cycloportive au détriment du tourisme et du loisir.

La pratique de loisirs de proximité et le vtt (6,5 m° de pratiquants) arrivent en premier. Avec le vtt, c'est la 2<sup>ème</sup> activité physique, après la randonnée pédestre. Santé, nature, découverte, plaisir, pratiquer à son rythme, liberté et convivialité sont les critères mis en avant.

Beaucoup d'opportunités s'offrent à nous, si nous avons la volonté de les saisir.

- Nombre important de cyclistes non licenciés (famille, enfant, femme, handicapé)
- Intérêt général pour les activités de pleine nature

- Financement par la FFCT de formations d'animateurs-club
- Municipalités demandeuses d'accueil des jeunes
- Recherche d'offres d'activités familiales
- Présence d'évènements locaux associatifs (forums,...)
- Accès facile aux médias locaux (PQR, bulletins municipaux, journaux lumineux...)
- Notoriété des clubs (Office de tourisme, vvf...)

Après ce constat que faire ?

En effet des **menaces** nous guettent :

- ❖ Extinction du club par vieillissement des adhérents
- ❖ Grande quantité d'associations sportives
- ❖ Diversité des lieux d'implantation (en agglomération ou en milieu rural)
- ❖ Réglementations perçues comme contraignantes
- ❖ Occupation du terrain par des offres commerciales

Comment profiter des **opportunités** pour surmonter nos **faiblesses** ?

Que faire ? **Pleurer... ? ou AGIR !**

Pourquoi pas avec les animateurs-club !

- ✓ Pour accueillir de nouveaux publics (nouvelles sections : familles, féminines, jeunes, handicapés)
- ✓ Pour développer les nouvelles pratiques : Cyclo-découvertes, sorties familiales, reprise d'activité sportive après interruption...
- ✓ Pour donner envie aux autres de s'investir davantage.

La formation animateur club en résumé :

La détente le premier jour pour faire connaissance et se mettre « dans l'ambiance » (avec trois visites à thème),

La **Cyclo découverte** comme support de formation (couvre les quatre thèmes)

**Travailler en équipe** pour favoriser les échanges, exploiter les compétences

Dynamiser la formation et permettre un travail de communication

Respecter le contenu de la Fédé et se projeter vers de nouvelles formations

Au total ; 2 journées ou 4 demi-journées

Je vous remercie pour votre attention.

## LA SÉCURITÉ : C'EST MON AFFAIRE par François PORCHERON

**Il est arrivé cette année ce que nous redoutons tous** : un de nos amis cyclos, Guy Richard, est décédé sur son vélo lors d'une sortie ordinaire entre amis.

Ce décès, qui n'est pas la suite d'un accident mais plutôt la conséquence d'un problème cardio-vasculaire, nous interpelle et nous rappelle brutalement que nous ne sommes à l'abri de rien, qu'un suivi médical régulier est indispensable, le bilan de santé imposé lors de la prise de la première licence étant largement insuffisant.

Cette année 2009 n'aura pas été une bonne année en terme de sécurité. En effet la FFCT a reçu 28 déclarations de sinistres soit 10 de plus qu'en 2008... On pourra adopter une attitude fataliste et se dire : « C'est de la malchance » ou « C'est le hasard ! »... Oui, bien sûr, mais nous sommes des personnes responsables. Nous ne pouvons baisser les bras. Notre devoir, c'est de prendre le problème à bras le corps, d'analyser les causes des accidents... pour mieux les éviter. En effet, connaître les causes, en parler dans nos clubs, peut permettre à tous les pratiquants d'effectuer une prise de conscience du risque encouru et donc d'être plus vigilant. Un outil peut nous y aider, c'est la déclaration de sinistre. Hélas, sur les 28 déclarations envoyées aux MMA, je n'ai reçu que 13 photocopies. L'exploitation que nous pouvons en faire ne peut donc qu'être partielle. En voici le détail :

- Les 13 déclarations correspondent à 9 chutes, une collective et 8 isolées.
- Nous déplorons 1 décès et 2 hospitalisations.
- Le lieu de l'accident : 11 en rase campagne, 4 en ligne droite, 1 à un rond-point, 2 en agglomération.
- Toutes les déclarations concernent le vélo de route, aucune le VTT.
- 10 chutes ont eu lieu alors que l'intéressé roulait dans un groupe.
- Les causes : 4 chutes pour défaut de maîtrise mettant en cause 8 personnes ; 2 chutes sont liées aux infrastructures (rond-point, accotement), elles concernent 6 personnes ; 1 chute est liée aux conditions météorologiques.
- A noter que toutes les victimes des chutes portaient un casque.
- 

**Rappel important :**

**Lors des grands rassemblements type Rayons Sarthois, soyez intraitables au moment du départ et ne laissez pas partir de groupes supérieurs à 20 personnes... Un espace de 50 m doit séparer les différents groupes. Si cette règle n'est pas respectée et qu'un accident a lieu, la responsabilité de l'organisateur peut être engagée.**

**En ce qui concerne l'heure de départ, veillez à ce qu'elle corresponde à un niveau de luminosité suffisant, cela est surtout important en fin de saison.**

J'insiste pour rappeler que **la sécurité, c'est l'affaire de tous et de chacun.**

1. D'abord une affaire personnelle qui concerne chacun, chacune :
  - a. **Bilan de santé** : Veiller à assurer un suivi médical régulier.
  - b. **Port du casque** : Il est de plus en plus facile de convaincre nos adhérents de le porter. Les sondages effectués depuis 1989 aux différentes Semaines Fédérales font apparaître une progression du port du casque très importante. En 1989, 3,20 % des participants en portaient un, en 2009, à **St Omer, 97 %**. Il n'est que de constater **l'état de certains casques** après une chute pour imaginer les conséquences pour le Cyclo s'il ne l'avait pas porté. En effet, et c'est prouvé, le casque réduit de 85 % le risque de traumatisme crânien en cas d'accident. Enfin, si le port du casque est vivement recommandé par la Fédé... **nous pouvons le rendre obligatoire** lors de nos organisations. Il suffit de l'indiquer sur les plaquettes publicitaires. Ne pas oublier que tout casque qui a subi un choc doit être remplacé.
  - c. **Port du gilet de haute sécurité** : Il doit être porté hors agglomération la nuit ou, le jour, quand la visibilité est insuffisante. (Attention, le non port peut entraîner une amende de 2<sup>ème</sup> classe). Il doit respecter un certain nombre de règles attestées par le marquage CE (art. 4313-61 du Code de la Route).
2. La sécurité, c'est aussi le fait d'utiliser une **machine (un vélo) en bon état**, régulièrement vérifiée particulièrement au niveau des freins et des pneus.
3. La circulation en **groupe** représente des risques spécifiques :
  - a. Ne jamais laisser un Cyclo seul (lâché) : il serait en situation difficile en cas de chute ou de malaise
  - b. Maîtriser sa conduite : éviter les écarts, et les coups de freins brutaux, se méfier des turbulences provoquées par certains véhicules...
  - c. Prévenir le groupe en cas d'incident (crevaisson, casse d'un rayon...) en levant le bras et en le disant suffisamment fort.
  - d. Prévenir en cas de risque sur la chaussée : trou, pierre, sable, voiture en stationnement...
  - e. Prévenir à l'approche d'un stop (ralentissement, arrêt).
  - f. Si la chaussée a été refaite mais pas la berme, on constate souvent une différence de niveau. Suite à un écart, un Cyclo peut se retrouver sur la berme. Surtout, ne pas essayer de remonter immédiatement sur la chaussée au risque de provoquer une chute, mais attendre que le groupe soit passé et effectuer la manœuvre ensuite. Cette situation a été la cause d'une chute collective cette année 2009.
  - g. Ne pas rouler à plus de deux de front, en particulier au sommet des côtes et dans les virages.
  - h. En cas de crevaisson, le groupe s'arrête mais ne gêne pas la circulation. Se placer pour attendre sur la berme.
  - i. En cas de chute ou d'accident, sécuriser l'environnement afin d'éviter un nouvel accident et prévenir les secours.
  - j. Avoir, par rapport aux autres usagers de la route, une attitude citoyenne. Si les automobilistes nous gênent, n'oublions pas que nous les gênons aussi. Donc
    - i. Ne pas rouler à plus de 20 dans le même groupe, laisser 50 m entre deux groupes.
    - ii. Se mettre sur une file pour permettre un dépassement plus facile.
    - iii. Garder la maîtrise de soi : éviter d'apostropher les automobilistes irascibles.
  - k. Certains aménagements de la chaussée sont dangereux pour les cyclistes :
    - i. Les déhanchements à l'entrée de certaines communes
    - ii. Les coussins ralentisseurs (risque de glissement)...
  - l. Dans tous les cas, **respecter le Code de la Route.**

En conclusion, si la sécurité absolue n'existe pas, il est de notre devoir d'y tendre par une sensibilisation de tous nos adhérents. **Ma sécurité, ce n'est pas l'affaire des autres, c'est d'abord la mienne.**

Propositions :

1. Le **délégué sécurité** de votre club n'est pas le seul responsable au niveau du club : il doit être appuyé par l'ensemble du bureau. Son rôle est détaillé dans la brochure « Le guide Délégué sécurité club » édité par la Fédé, un certain nombre de brochures peuvent être utilisées ; le site internet de la Fédé contient beaucoup d'informations intéressantes.
  2. La Commission nationale de Sécurité a lancé en 2008 l'opération « **le comportement citoyen** », qui invite chaque participant à une organisation (randonnée, brevet...) à s'engager personnellement à avoir un comportement responsable, tant au niveau de la sécurité que de l'environnement. Elle a édité un autocollant intitulé « **La sécurité, la priorité de la FFCT !** ». Elle invite tous les clubs à reproduire sur les feuilles de route le contenu de cet autocollant et à la faire signer avant le départ.
3. **M'envoyer le double, ou une copie, de vos déclarations d'accident** : cela permettra de faire une étude statistique sur la nature et les causes des incidents ou accidents et donc de mieux être attentifs pour ensuite les éviter.

## LE MATÉRIEL par Gérard LESOURD qui remplace Jean-Claude LEROUX, absent

Le CoDep a fait l'acquisition en 2009 de deux **tandems**, afin de faciliter la pratique du cyclotourisme à des malvoyants. Ils sont à la disposition, gratuitement, de tous les clubs qui souhaitent faire participer un malvoyant, soit lors d'une randonnée déclarée au calendrier, soit pour une sortie club. Dans l'attente de vos demandes, ils seront remis à l'association ECLIPSE, qui les utilisera suivant ses besoins.

Une **remorque** spécial tandems 4 places est également à votre disposition

Une caution sera demandée et restituée, sans dégradation du matériel.

Nous pouvons également envisager le prêt pour une adaptation à des futurs pilotes.

Le jeu de **banderoles** circule bien, veillez à bien respecter les retours ou prévenir Jean Claude LEROUX de l'identité du nouveau locataire.

Nous avons également **des boîtes à pharmacie** que nous prêtons.

Faites-nous remonter vos besoins qui seraient utiles à tous, ne gaspillons pas, mutualisons le matériel qui ne sert qu'occasionnellement.

## LE SITE WEB par Denis GOUPIL

Depuis Août 2009 vous avez un nouveau site internet consultable à l'adresse suivante :

<http://sarthe.ffct.org>

Il a été réalisé par un membre du comité départemental avec les outils : Dreamweaver, Flash, PHP, JavaScript et il est hébergé sur le serveur de la Fédération de Cyclotourisme.

Sur ce site, à partir de la page d'accueil vous avez accès à l'intégralité du son contenu.

Sur la partie supérieure de cette page d'accueil, les icônes de la zone « **Titre** » ont des liens avec le site de la Fédé et de la ligue des pays de la Loire. N'hésitez pas à déplacer votre souris sur toute les pages que vous ouvrez, il y a très souvent des liens avec d'autres pages, des fichiers et aussi d'autres sites internet. Sur la partie gauche, les menus déroulants de la zone « **menus** » vous donnent accès à un ensemble de rubriques :

- « **CoDep72** » avec le rôle et la constitution du comité départemental
- « **Les Clubs** » avec des renseignements sur vos clubs
- « **Les randonnées** », « **Le calendrier** », avec la date des randonnées et leurs comptes rendus (a) « **Les Jeunes** » etc.....
- Les « **infos news** » ou vous trouverez dans la mesure du possible toutes les mises à jour du site et les infos des clubs et du CoDep, n'hésitez pas à vous y rendre.

Sur la partie droite, un message dynamique (*descendre, monter, stop, début*) dans une fenêtre vous donne des infos sur des événements ou manifestations à venir.

(a) nota : Faites moi parvenir vos comptes rendus de randonnées afin que je puisse les mettre sur le site N'hésitez pas à consulter votre nouveau site internet.

## RAPPORT FINANCIER par Bernard SERGENT

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT - SAISON 2008/09

Dépenses	Montants		Recettes	Montants	
	partiels	totaux		partiels	totaux
<b>CHARGES EXTERNES</b>		10 677,32 €	<b>SUBVENTIONS RECUES</b>		7 300,00 €
Fournitures administratives	595,79 €		CNDS	3 325,00 €	- €
Autres matières et fournitures	1 524,55 €		FFCT	225,00 €	
Cadeaux - récompenses	289,31 €		CONSEIL GENERAL	3 750,00 €	
Achats marchandises	346,08 €		<b>AUTRES PRODUITS</b>		3 784,25 €
Services extérieurs	858,75 €		<b>RANDONNEES PERMANENTES</b>		251,00 €
Photocopies	129,57 €		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		431,53 €
Formation	10,00 €		<b>DON FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		1 877,64 €
Locations immobilières	456,00 €				
Assurances	31,00 €				
Autres services extérieurs	465,00 €				
Catalogues & imprimés	503,52 €				
Divers	73,00 €				
Déplacements, missions	3 089,37 €				
Réceptions	642,22 €				
Frais postaux & télécommunications	449,77 €				
Frais Internet	113,39 €				
Subventions versées par le Codep	1 100,00 €				
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>		260,35 €			
<b>Total</b>		10 937,67 €	<b>Total</b>		13 644,42 €
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>		2 706,75 €			
<b>Total</b>		13 644,42 €	<b>Total</b>		13 644,42 €

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT - SAISON 2008/09**

ACTIF		PASSIF	
<u>VALEURS IMMOBILISEES</u>	658,55 €	<u>FONDS ASSOCIATF</u>	15 277,75 €
<b>Matériel de bureau</b> <b>918,90 €</b>			
<b>Déduire amortissements</b> <b>- 260,35</b>			
<b>€</b>		<b>EXCEDENT</b>	
		<b>2008/2009</b>	<b>2 706,75 €</b>
<u>TRESORERIE</u>	17 611,95 €	<u>CREDITEURS</u>	
		<u>DIVERS</u>	286,00 €
<b>Crédit Agricole</b> <b>5 586,10 €</b>		<b>Rayons Sarthois</b> <b>€ 286,00</b>	
<b>Banque postale</b> <b>701,62 €</b>			
<b>Crédit Agricole - épargne</b> <b>11 324,23 €</b>			
	18 270,50 €		18 270,50 €

**INTERVENTION DES CENSEURS AUX COMPTES**

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale et suite aux éclaircissements apportés sur différents points, nous estimons qu'il représente sincèrement la situation financière du Comité Départemental de la Sarthe au 15/10/2009.

Le résultat de ces opérations pour l'exercice clos à cette date se présente de la façon suivante :

- Banque Crédit Agricole :                    5586.10 €  
 - Chèques postaux :                            701,62 €  
 - Livret A crédit Agricole :                11 324,23 €

**Montant disponible :                    17 611,95 €**

L'exercice 2009 est clos avec un **bénéfice de 2 706,75 €**

Fait à Parigné l'Evêque le 19 octobre 2009.

Les censeurs aux comptes : Patrick Desmaroux et Loïc Pierre

**BUDGET 2010****BUDGET ANALYTIQUE 2010 - Codep 72**

DEPENSES		RECETTES	
FEMININES	730,00 €	FEDERATION	3 750,00 €
FORMATION	1 080,00 €	SUBVENTION CONSEIL GENERAL	3 750,00 €
JEUNES	2 490,00 €	SUBVENTION CNDS	3 325,00 €
RANDONNEES	930,00 €	DONS	2 000,00 €
TOURISME	300,00 €	RANDONNEES PERMANENTES	250,00 €
VTT	1 500,00 €	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €
FRAIS GENERAUX	6 245,00 €		
	<b>13 275,00 €</b>		<b>13 275,00 €</b>

**APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT FINANCIER**

Le nombre total des voix possibles était de 137.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés par 123 voix sur 123 suffrages exprimés.

**ÉLECTION DES MEMBRES COOPTÉS et DES CENSEURS AUX COMPTES**

Le nombre total des voix possibles était de 137.

Jany Auville, Monique Frèrejacques, Denis Goupil, François Porcheron, Joël Rouault et Bernard Sergent sont élus avec 127 voix sur 127 suffrages exprimés.

Florent Touchard recueille 2 voix. Il sera coopté par le CoDep pour s'occuper des jeunes.

Loïc Pierre et Patrick Desmaroux sont élus censeurs aux comptes avec 127 voix sur 127 suffrages exprimés.

**RÉSULTATS DES CHALLENGES****CHALLENGE FEMININ (Monique Frèrejacques)**

21 participantes

8 Clubs représentés :

<b>C.S. Cheminots :</b>	10	participantes
ACT Changé :	3	-
Cyclo de Montbizot :	2	-
A.S. la Chapelle St Aubin :	2	-
C.T.S.	1	-
ASPTT Le Mans	1	-
Randonneurs Castéloriens	1	-
Vélo Club Yvré l'Evêque	1	-



Les 3 premières féminines au nombre de participations :

PERNIN Josiane	ACTC	14 participations
VEAU Huguette	VC Yvré	11 -
CHEVE Sandrine	C. Montbizot	9 -

## LES CHALLENGES clubs 2009 (Gérard Cosme)

**Penser à me renvoyer vos feuilles de challenges correctement remplies.**

### Challenge Randonnées « Route »

1 <sup>er</sup> :	Club Cyclo Montbizot	( 173,07 points )
2 <sup>ème</sup> :	Club Cyclotouriste Yvréen (Yvré L'évêque)	(173,58 points)
3 <sup>ème</sup> :	Cyclo Club de Téléché	( 151,47 points )

### Challenge Brevets « Route »

1 <sup>er</sup> :	Club Cyclotourisme Yvréen ( Yvré L'évêque )	(62,26 points)
2 <sup>ème</sup> :	Entente Cyclo Bazogienne ( La Bazoge )	(39,13 points)
3 <sup>ème</sup> :	Elan Sportif Cycliste de Champagné	(37,50 points)
	// : Club Cyclotourisme de St Pavace	(37,50 points)

### Challenge des Jeunes « ROUTE ET VTT »

1 <sup>er</sup> :	Club ASS VTT de Sillé le Guillaume	( 28, 18 points )
2 <sup>ème</sup> :	Club Cyclos Lhommois	( 26, 12 points )
3 <sup>ème</sup> :	Club Les Randonneurs Castéloriens Château du Loir	( 23, 18 points )

### Challenge VTT

1 <sup>er</sup> :	Club VTT la Roue Cornélienne de St Corneille	(125 points )
2 <sup>ème</sup> :	Club Jeunes Vététistes Boëssèens Boëssé-le-Sec	(93,75 points)
3 <sup>ème</sup> :	Club Cyclotourisme Ludois Le Lude	(88,00 points)

### Challenge Couples Courboulay « Route et VTT »

1 <sup>er</sup> :	Club Cyclos Fertois La Ferté Bernard	(283 points )
2 <sup>ème</sup> :	Club Cyclo Fyé	(180 points )
3 <sup>ème</sup> :	Club CTS le Mans	(155,3 points)

## Les Randonnées Permanentes du CODEP

**Le Tour Cyclotouriste de la Sarthe Permanent** : 26 homologations  
Demande de renseignements : 29 clubs du 41

**Les Cols Du Haut Maine** Label National n° 192 \ 04 : Nb : 4 homologations  
Demande de renseignements : 7

## Les randonnées permanentes des Clubs

La Butte des Rossays club de Changé Label National n° 200 : 25 homologations

**Les Cantons Sarthois** club CSCM Le Mans : 2006 : Nb : 2 inscrits , 2 homologations  
2007 : Nb : 1 //  
2009 : Nb : 1 //

**Les Traversées Sarthoises** club des CTS Le Mans :

## COMMISSION PHOTO par Gérard COSME

Je remercie les photographes pour leur participation et les responsables des clubs pour leur recherche de nouveaux cyclo-photographes. Hélas, le nombre trop peu élevé des envois nous amène à annuler le concours photo.

Pourquoi cette situation ? Je pars à 8h et je rentre à 12h sans avoir pris le temps d'observer mon environnement pour faire des photos. Actuellement, il semble que notre comportement est plus celui d'un cycloportif que celui d'un cyclotouriste. Quel est, dans ces conditions, l'avenir des concours photos ???

# Pour la Ligue moins de participants

Je recherche un nouveau responsable pour la nouvelle olympiade et des membres pour harmoniser cette commission et je remercie les trois photographes qui m'ont répondu pour le jury 2009.

### THEME 2010

# DEPT : Les puits fleuris ou en restauration, (ne seront pas acceptés les puits en matière plastique)

2011 : Les Vieux Outils (en mouvements, fixes ou en décoration.)

2012 : Les Lavoirs.

Votre responsable de commission vous souhaite à tous une bonne fin de saison cyclotouriste et de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

## RÉCOMPENSES

Le diplôme du Mérite du Cyclotourisme a été remis à 8 personnes dont l'engagement au service de leur club et du cyclotourisme a été remarquable. Il s'agit de :

René MIGNOT (ASPTT Le Mans), Jean-Yves DESPRÉS (Changé), Jean-Louis POTTIER (CSCM), Charly SAUSSEREAU (ASCA), Alain AURIAULT (CCL Le Mans), Hervé LECHAT (Verneil le Chétif), Alain GODET (Bonnétable), Jacky CHARTIER (La Bazoge).

Nos félicitations à ces heureux récipiendaires.

## QUESTIONS DIVERSES

Alain Paimparé émet une proposition : Le calendrier pourrait-il indiquer les clubs qui accueillent les jeunes.

Christian Huort lui répond en posant lui-même une nouvelle question : « Comment faire pour accueillir des jeunes dans les clubs ? »

Il développe sa réponse : Il faut des encadrants pas forcément formés couverts par une attestation signée d'un moniteur, du président de son club et du président du CoDep validant les acquis de son expérience.

Il est nécessaire que chaque club forme des gens en tant qu'animateurs ou moniteurs.

## ALLOCUTIONS

résumé par François Porcheron

Allocution de Monsieur **Alain BERNIER**, maire de Montbizot.

M. Bernier dit sa joie d'accueillir cette assemblée. Il aime voir les cyclos sur les routes et apprécie de mettre à disposition les espaces de loisirs lors de l'organisation de brevets. Il souligne la qualité des interventions et précise que pour les élus les associations sont des partenaires. La pratique du cyclotourisme est convivialité, elle tisse des liens sociaux et de camaraderie... Il termine par un vibrant hommage au club de Montbizot.

Allocution de Monsieur **Yannick REBRÉ**, conseiller général et municipal.

M. Rebré met en valeur le monde associatif fait de partage et qui rassemble les gens. Il insiste pour que les membres des clubs ne soient pas uniquement des consommateurs, mais apportent leur participation à la construction de l'édifice commun. Il soutient l'action des clubs auprès des jeunes qui, habitués très tôt à vivre la vie associative, s'investiront plus facilement au service des autres quand ils seront adultes. Il nous amène à réfléchir sur le fait que beaucoup de gens ne souhaitent pas adhérer à un club à cause de l'image que nous véhiculons trop

souvent : distances parcourues trop longues, vitesse exagérée... Il suggère d'organiser plus de cyclo-découvertes pour qu'ils viennent.

Allocution de Monsieur **Christian HUORT**, membre de la commission « relations avec les structures ».

M. Christian Huort présente la commission dans laquelle il s'investit et qui assure le lien entre les structures et la Fédération. Il invite l'assistance à réfléchir à une pratique plus familiale du cyclotourisme qui invite les pratiquants à découvrir à vélo les sites intéressants de leur environnement...

Allocution de Monsieur **Michel DESCHAMPS**, président de la Ligue des Pays de Loire.

Michel Deschamps remercie et félicite toute l'équipe du CODEP pour la qualité de ses interventions. Il revient sur plusieurs sujets abordés ce matin qui demandent quelques précisions. Ce n'est pas une seule personne qu'il faut envoyer pour se former à devenir animateur club, mais deux ou trois pour limiter la charge de travail. Il signale que le cyclo-guide de Vendée est paru et présente des aspects très intéressants. En ce qui concerne les jeunes, il rappelle avec insistance que si un club veut accueillir des jeunes, c'est au club de s'adapter à ces jeunes et à ce qu'ils sont, et non l'inverse. Enfin, il invite les clubs à faire de l'information sur la licence 16 mois, valable de maintenant jusqu'à la fin de 2010.

Allocution de **Gérard HAMON**, ancien président de la Ligue des Pays de Loire.

Gérard signale avec humour que, n'ayant plus de fonctions officielles, il n'a plus sa place dans ce type de rencontre. S'il est présent, c'est qu'il a été invité et qu'il souhaite vérifier si les conseils donnés l'année dernière (4 élus seulement) ont porté leurs fruits. Il se réjouit de constater qu'une véritable équipe a été mise en place et commence à travailler avec efficacité. Il profite de sa présence pour inviter les clubs à faire de la publicité pour la revue CYCLOTOURISME.

L'assemblée générale se termine vers midi par le pot de l'amitié offert par la mairie de Montbizot.